

Edito

Notre société poursuit sa route avec la prise en compte, comme nous vous l'avions annoncé, de plusieurs critères objectifs et en cohérence totale avec le projet d'entreprise adopté par notre conseil d'administration. Cette route comporte de grandes voies principales :

- Organiser nos procédures de négociation et nos procédures financières de manière à cadrer au plus près de nos établissements adhérents par plusieurs faisceaux :
- Appui sur la révision des contrats des établissements où nous savons qu'il existe de profondes économies,
- Performer les formations organisées, déjà très appréciées et que nous multiplions,
- Augmenter le nombre d'audits réalisés avec le renforcement de notre équipe d'auditeurs,
- Prendre en charge des sessions diplômantes des professionnels des établissements en commençant par les Pharmaciens Managers,
- Ouvrir largement l'éventail de l'information,
- Etre près de vous par la mise en place d'une direction chargée des relations extérieures qui constituera un lien étroit entre vous et la direction de la société,
- Simplifier les rapports entre vous et la CAHPP avec un service des Adhérents bien présent au courrier et au téléphone,
- Simplifier les procédures particulièrement d'adhésion,
- Améliorer notre magazine EN BREF et créer de nouvelles sources.

Ce n'est qu'une partie de ce que nous voulons appeler « VOTRE NOUVELLE CAHPP » dont vous commencerez à voir l'évolution.

Ce n'est pas tout de vous proposer cette évolution, nous voulons nous y tenir et pas seulement une seule année !!!



Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP

Formation CAHPP :

99% des adhérents très satisfaits !

Entre le 1^{er} novembre 2015 et le 29 février 2016, les réunions ont attiré 758 participants tous thèmes confondus. Vous êtes tous unanimes sur la qualité de nos réunions !

Nos enquêtes de satisfaction démontrent la qualité des intervenants et la pertinence des sujets proposés, à la pointe de l'actualité et toujours dans l'intérêt des adhérents !

Parole aux adhérents :

- Une formation vivante, très utile, parfaitement dans le sujet.
- J'ai tout apprécié. Le dynamisme et les compétences des intervenants, la clarté des outils, la pertinence des suggestions et des méthodes.
- Merci pour ces thèmes de réunions, toujours au fil de l'actualité, et qui nous permettent d'avoir un éclairage sur nos contraintes normatives ou réglementaires.

Contact : Jean-François Capozzi - Tél. 01 55 33 60 76 - Mail : jfcapozzi@cahpp.fr



Formation APAVE

APAVE accompagne les entreprises et les collectivités dans la maîtrise de leurs risques techniques, humains et environnementaux. Organisme indépendant avec un CA de 820 M€ en 2014, APAVE compte 10 780 collaborateurs (dont 8 000 ingénieurs et techniciens), 130 agences, 170 sites de formation en France et à l'international et 37 laboratoires et centres d'essai. APAVE est présent à l'international à travers 50 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance en France et dans le monde. Son activité est basée sur 5 métiers principaux qui sont l'Inspection, le Bâtiment Génie Civil, la Formation professionnelle, le LEM (Laboratoire Essais Mesures), le Conseil.

Nous vous aidons à maîtriser au cours de nos missions le risque « Incendie ».

Aujourd'hui, il y a près de 250 000 incendies par an en France. De 600 à 800 personnes perdent la vie chaque année et on dénombre plus de 10 000 blessés dont 3 000 très graves.

Dans le cadre de son rôle de Tierce Partie, APAVE vous invite le 17 mai 2016, de 9h à 11h en ses locaux de Marseille (8 rue Jean Jacques Vernazza – ZAC Saumaty Séon) à une réunion d'information sur le thème :

- Sécurité incendie dans les établissements recevant du public,
- La préparation de la commission de sécurité,
- Rôle et responsabilité du Maître d'Ouvrage.

Contact : Stephan Katoui - Tél. 06 86 49 85 27 - Mail : skatoui@cahpp.fr



Journée sur la maladie de Lyme

Le 2 juin prochain, la clinique St François à Haguenau proposera une journée d'information sur la maladie de Lyme. Le programme est le suivant :

12h/18h

Exposition à l'entrée Colomé de la clinique

Un « chemin forestier » est en élaboration afin de mener nos visiteurs à s'informer sur la maladie. Présentation des tiques et des maladies transmissibles, dont Lyme, prévention et diagnostic seront exposés. Professionnels, spécialistes et associations seront présents.

17h30/19h

Conférence « Table-Ronde »

La table ronde, consacrée à la maladie de Lyme, sera animée à 17h30 par le Pr Hansmann, spécialiste de la maladie, accompagné de M. Litt de la CAAA ; par le Dr Reitzer de l'ARS et par le Dr Boulanger pharmacien entomologiste.

Plus qu'un débat autour de cette thématique sujette à polémiques, il s'agira ici d'organiser un échange de questions/réponses entre professionnels et particuliers. Le grand public aura la parole.

19h/20h

Pot de clôture

Contact :

Antoine Leclercq
Tél. 03 88 90 70 30
antoine.leclercq@clinique-st-francois.fr



Soyez cap' de passer au vert !

1^{ère} édition de la Bourse « CAHPP ou pas CAHPP »



Dans un esprit de partage et de récompense de vos remarquables actions, la CAHPP avait organisé en 2015 des Trophées du Développement Durable. Ils avaient connu un beau succès et permis de mettre en avant quelques pratiques responsables ayant des effets sur un ou plusieurs des axes du Développement Durable : l'économique, l'environnemental et le social/sociétal.

A partir de 2016, c'est une Bourse qui est instituée. Dotée de 10 000 € de prix (5 000 € pour le 1^{er} prix, 3 000 € pour le 2^{ème} et 2 000 € pour le 3^{ème}), lancée le jour de l'ouverture de la COP 21, elle a mobilisé nombre d'entre vous qui nous ont envoyé des dossiers de candidature jusqu'à la date limite de dépôt, fixée au 29 février dernier.

D'ores et déjà, nous avons présélectionné 12 dossiers qui font actuellement l'objet d'une évaluation poussée par les membres de notre jury. Celui-ci se compose à la fois de représentants des adhérents, d'institutionnels (AFNOR, Réseau Environnement Santé, C2DS), d'industriels et bien sûr d'experts métiers de la CAHPP.

Les dossiers que vous nous avez fait parvenir sont tous de grande qualité et liés aux thèmes de la RSE :

- Environnement : actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Economie : actions de réduction et de revalorisation des déchets ;
- Social/Sociétal : actions à destination des salariés, usagers et visiteurs.

Les 6 établissements qui resteront en lice seront visités afin de valider l'action réalisée, puis le palmarès sera dévoilé le 9 juin 2016 dans le cadre de notre 4^{ème} journée Partenaires à laquelle est convié l'ensemble des fournisseurs et prestataires de services référencés par la CAHPP.

La Clinique Sarrus Teinturiers Rive Gauche concourt à la première édition de la Bourse. Son Directeur Général, Gérard Reyseguier, nous explique sa motivation : « Nous avons trouvé que c'était une excellente idée de la part de la CAHPP de lancer une telle opération. Cela change un peu du modèle uniquement économique auquel nous sommes confrontés quotidiennement ; cela nous permet de mettre en avant une initiative qui nous tient particulièrement à cœur et pourra donner plus encore de visibilité interne et externe à nos engagements dans le Développement Durable, notamment pour ce qui concerne notre engagement sociétal ». Responsable Développement durable de l'établissement, Katel Eynard rappelle que l'engagement Développement durable de l'établissement a déjà une longue histoire, et souligne qu'une telle initiative permet d'allier les aspects sociaux et sociétaux à la mission des soignants.

Contact : Thomas Deslypper - Tél. 01 55 33 61 15 - Mail : tdeslypper@cahpp.fr

Un regard différent



Jusqu'à 15% d'économies pour votre Restauration

Avec une situation économique très contrainte pour le secteur médico-social et une baisse des tarifs 2016 de 1% pour les hôpitaux et entre 2,15 et presque 4% pour les cliniques selon les spécialités, l'optimisation de chacun des achats est un levier important de performance pour les établissements de santé.

La CAHPP lançait en janvier 2015 une nouvelle offre de gestion et négociation des contrats de prestataires extérieurs en restauration.

Le bilan de cette première année est positif : 17 sites ont confié la négociation ou la re-négociation de leur prestataire en restauration pour un volume d'affaires total de 4 millions d'euros.

L'année 2016 tient ses promesses avec un déploiement de cette expertise sur une cinquantaine de sites supplémentaires pour un volume d'affaires de près de 10 millions d'euros.

« Notre offre correspond à une attente des établissements. Le rôle de la CAHPP consiste à revoir l'intégralité des prestations, à redéfinir la prestation idéale avec l'équipe restauration et la direction de l'établissement, écrire ou réécrire le cahier des charges, mettre en concurrence les sociétés, analyser leurs réponses, organiser leur soutenance et enfin négocier. La CAHPP a une véritable expertise sur la restauration depuis de longues années. Nous sommes une aide à la décision et à la performance. **Baisser le coût de 10 à 15% de sa restauration**, ce n'est pas rien. Notre priorité est de maintenir le niveau de qualité de la restauration et très souvent nous l'améliorons » explique David Paris, Directeur Adjoint de la Restauration et de l'Economat.

Par ailleurs, le service Restauration et Economat offre aux établissements sanitaires et médico-sociaux en gestion directe (cuisine gérée en interne) une base d'achats multi-fournisseurs et multi-produits disponibles à des prix négociés sans engagement de volume d'achat pour l'établissement.

Le volume des transactions négociées par la CAHPP s'élève à 33 millions d'euros par an.

Le département Restauration et Economat de la CAHPP, piloté par David Paris, Directeur Adjoint, compte 7 personnes à temps complet issues pour certaines de grandes sociétés de restauration. Le service restauration fait partie de la division des services privés et publics dirigée par Franck Sarfati, un service qui a fait ses preuves quant à l'optimisation des coûts et des pratiques dans les établissements. Ce pôle regroupe les prestations de services (linge, téléphonie, ascenseurs, etc...), la restauration, et l'économat.



Un accompagnement à 360 degrés

Le département restauration accompagne sur demande les établissements sur les différentes approches diététiques et process organisationnels.

Enfin, le 15 mars dernier, 27 établissements adhérents d'Ile de France ont participé à une journée de travail sur la collecte et le traitement des biodéchets et se retrouveront le 16 juin prochain pour un nouveau point d'avancement.

Les établissements servant plus de 150 repas par jour (la réglementation précise 10 tonnes) sont soumis depuis le 1^{er} janvier 2016 à une obligation de revalorisation organique des déchets alimentaires. L'objectif de la journée est d'évaluer les gisements de biodéchets sur la région Ile de France pour bâtir un circuit de collecte et de traitement pilote. Un process duplicable par la suite dans d'autres régions.

Contact : David Paris - Tél. 01 55 33 61 06 - Mail : dparis@cahpp.fr

Marchés d'engagement : Volume = Prix

Prestations de services

Le service Prestations de Services de la CAHPP lancera courant mai 2016, 3 marchés pour lesquels des formulaires mis en ligne seront à compléter afin de recueillir vos besoins et vous permettre de bénéficier des meilleures conditions d'achats sur les sujets suivants : matériels informatiques, maintenance des portes automatiques et extincteurs.

Contact :

contact-service@cahpp.fr

Dispositifs médicaux / Pharmacie

Votre centrale poursuit sa démarche d'optimisation de vos performances achats.

En effet, nous vous proposons depuis quelques semaines de vous impliquer dans des marchés d'engagement : pour acheter mieux, engageons-nous tous ensemble et groupons nos volumes d'achats pour obtenir de meilleures conditions commerciales !

Les premiers marchés portent sur les gants d'examen, l'habillement à usage unique non stérile ainsi que sur un gaz halogéné, le sevoflurane et ont impliqué les établissements disposant d'une PUI (pharmacie à usage intérieure). D'autres marchés seront proposés aux établissements adhérents sans PUI. A suivre ...

Afin de faciliter le processus d'engagement, nous vous proposons une démarche totalement dématérialisée via une plateforme internet.

Contact :

contact-dm@cahpp.fr
ou contact-ph@cahpp.fr



Evènements de nos partenaires

- . Journée SOS Séniors
21 avril 2016 - Metz
- . Paris Healthcare Week
24 au 26 mai 2016 - Paris
- . FHP MCO
12 et 13 mai 2016 - Paris
- . Synerpa
2 et 3 juin 2016 - Montpellier
- . Autonomic Paris
8 au 10 juin 2016 - Paris
- . FHP SSR
9 et 10 juin 2016 - Arcachon
- . FNADEPA
13 et 14 juin 2016 - Biarritz
- . FHP
8 et 9 décembre 2016 - Paris
- . FEHAP
13 et 14 décembre 2016 - Paris



Du nouveau pour vos achats alimentaires

La CAHPP, votre centrale d'achats et la société D'AUCY (légumes et ovo-produits) sont partenaires depuis le 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, vous retrouverez chez nos fournisseurs alimentaires référencés, une gamme complète de légumes D'AUCY, appertisée ou surgelée, « Cultivé en France » et d'ovo-produits ABCD-frais et KA-REA -surgelé « Pondus en France ». Découvrez les produits D'AUCY/ABCD/KAREA, dont certains particulièrement adaptés à l'activité des EHPAD.

Contact :
David Paris
Tél. 01 55 33 61 06
Mail : dparis@cahpp.fr

Un site web pour la HAD en Alsace

Le site internet ALSACE HAD, créé en 2015 par les 5 HAD d'Alsace, à savoir : HAD Nord Alsace (Haguenau), Aural (Strasbourg), HAD Pays de Bruche Piémont (Schirmeck, groupe GHSV), HAD Centre Alsace (Colmar), HAD Sud Alsace (Mulhouse) permet à toute personne de s'informer sur l'Hospitalisation A Domicile, sa définition, ses prises en charges, son offre de soins globale, les étapes du séjour en HAD.

Le lien HAD – médecin coordinateur HAD – médecin hospitalier (ou traitant) – patient est souligné car nous nous efforçons de rassurer le patient sur le fait qu'il garde tout au long de son hospitalisation contact avec son médecin traitant.

Il met également en avant que l'HAD est reconnue par l'HAS et les hautes instances de santé.

Un outil de localisation est disponible, il permet en entrant le nom de sa ville ou son code postal de savoir à quelle HAD le patient dépend.

Nous mettrons bientôt en ligne des informations grand public des « fiches conseils » utiles aux patients allant en HAD.

Plus de renseignements sur www.alsace-had.fr

Prévenir les T.M.S. (troubles musculo-squelettiques)

Selon les différentes études menées par des organisations nationales (Assurance maladie, CARSAT, SYNERPA, Comité Technique National des activités de services), les TMS constituent la principale cause d'arrêt de travail et d'incapacité médicale.

La manutention représente 65% des causes, les chutes et glissades 25%.

L'article L 4121-2 du code de travail prévoit les principes généraux de prévention que l'entreprise doit mettre en œuvre pour organiser la prévention des arrêts de maladies liées aux maladies professionnelles.

Les principaux risques sont définis ainsi selon le guide de bonnes pratiques au sein des EHPAD :

- . Risque lié aux manutentions
- . Risque de chutes et de glissades
- . Risques psychosociaux
- . Risque infectieux
- . Risque chimique
- . Risque lié à l'entreprise et aux interventions extérieures

Evaluation du risque

Un premier diagnostic peut être réalisé avec une personne de chaque service et un membre du CHSCT ou des délégués du personnel.

Nous mettons à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche :

- . Fiches d'évaluation des risques (catalogue Extranet « Accompagnement, Investissement, Exploitations - Rubrique Conseils ») et des conseils sur le choix des produits ;
- . Analyse des risques par des sociétés spécialisées ;
- . Gammes de produits référencés conformes aux recommandations des organismes officiels : lits, lève-personnes, rails, draps de transfert, brancards, fauteuils, disques de transfert, verticalisateurs, chariots douche, fauteuils et chaises de douche.

Contact : Département Biomédical - Tél. 01 55 33 60 83 -
Mail : materiel@cahpp.fr



En Bref n° 57- Avril 2016

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Comité de relecture : Isabelle Hamelin
Jean-François Capozzi
Thomas Deslypper-Hamon



www.cahpp.fr

Un regard différent

